

Association <b>La bobine</b>	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020</b> Lundi 22 mars 2021 – 18h30 – 20h20	<b>Par visioconférence</b> sur plateforme Zoom
Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture ;</li> <li>- rapport d'activités 31<sup>e</sup> saison 2019-2020 ;</li> <li>- rapport financier 2019-2020 ;</li> <li>- projets 32<sup>e</sup> saison 2020-20210 ;</li> <li>- budget prévisionnel 2020-2021 ;</li> <li>- questions diverses ;</li> <li>- renouvellement du CA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantal Thévenot, présidente de l'association ;</li> <li>- Jean Sémon, trésorier et responsable du suivi technique ;</li> <li>- Laurence Vincent, modératrice ;</li> <li>- Jean-Luc Chemorin, secrétaire.</li> </ul> <b>Membres adhérents</b> : 39 connectés. <b>Membres de droit connectés</b> : Agathe Ruga, vice-présidente en charge de la culture au Grand Chalon, Thomas Graux, responsable programmation Mégarama, Laurent Carbonneaux, secrétaire de la Caisse mutuelle complémentaire d'activités sociales de Bourgogne, <b>Membres de droit excusés</b> : André Accary, président du département de Saône-et-Loire et Annie Primey, directrice du Crédit Mutuel Enseignant de Chalon/S. <b>Membres de droit excusés suite à des problèmes de connexion</b> : Bénédicte Mosnier, adjointe au maire en charge de la culture de la ville de Chalon-sur-Saône et Bernadette Chevrot, directrice des cinémas de Chalon.	

## OUVERTURE

La présidente Chantal Thévenot souhaite la bienvenue à cette assemblée générale qui va se dérouler dans des circonstances bien particulières.

Elle remercie le cinéma Axel et, pour leur soutien financier, la ville de Chalon-sur-Saône, Le Grand Chalon, le Conseil départemental de Saône-et-Loire, la CMCAS et le CME.

Elle remercie aussi les adhérents et les membres de droit qui se sont connectés, tous les partenaires culturels qui seront indiqués sur les diapositives au cours du rapport d'activité ainsi que la Maison des associations, le Sire et les correspondants de presse.

Durant cette AG, le trésorier Jean Sémon va assurer le suivi technique, Jean-Luc Chemorin le secrétariat et Laurence Vincent, la fonction de modératrice.

Agathe Ruga assure La bobine du soutien du Grand Chalon et de son président Sébastien Martin.

Laurent Carbonneaux se dit ravi de suivre cette AG et d'accompagner La bobine dans ses projets.

Pour le renouvellement du conseil d'administration, cinq sièges sont à pouvoir avec la fin de mandat de trois administrateurs et la démission de deux autres membres.

Pascal Sagnol exprime son regret de devoir quitter le CA un peu plus d'un an après y être entré, rattrapé par des problèmes de santé qui se sont déclarés juste après le dernier renouvellement. Il précise que la maladie ne lui a pas laissé le loisir de s'intégrer dans l'équipe comme il l'aurait souhaité et qu'il a apprécié la bienveillance autant que le dynamisme de chacun. Il lui paraît raisonnable de céder la place à des candidats ayant plus d'énergie à mettre au service de l'association et remercie toute l'équipe, qu'il aura toujours plaisir à retrouver.

Chantal Thévenot remercie Pascal pour son passage au sein du conseil d'administration.

Jean-Luc Chemorin signale deux de ses motifs de démission : l'opportunité de faire entrer du sang neuf au CA, après avoir siégé seize ans au CA et assuré deux septennats au secrétariat, et le désir de se dégager du temps pour explorer d'autres domaines. Il garde « un œil sur le grand écran » en achevant dans l'immédiat un livre sur le cinéma et la programmation de la 50<sup>e</sup> Rencontre de Marcigny. Il remercie Chantal, toutes celles et tous ceux avec lesquels il a pu travailler dans un climat de confiance et souhaite aux nouveaux élus de connaître le même plaisir.

▪ **Films sélectionnés lors de la saison 2019 - 2020**

Cinquante-et-un longs métrages ont été sélectionnés cette saison arrêtée net le 12 mars 2020. Malgré la pandémie, cette année encore, La Bobine reste fidèle à son slogan en proposant toujours « tout un monde de cinémas ». Ses objectifs demeurent de proposer un cinéma de qualité avec une vraie dimension artistique, une sélection ouverte sur le monde, tout en prêtant une attention particulière aux films fragiles car peu diffusés et ainsi qu'aux premiers films.

L'origine géographique des films qui ont été effectivement projetés montre une répartition à peu près égale entre les films d'origine asiatique, ceux qui viennent du continent américain (Nord et Sud confondus) et les films d'origine française. La part belle revient aux films du reste de l'Europe (29% des projections) avec une forte présence des pays de l'Est. Le continent africain, Afrique du Nord comprise, double son pourcentage par rapport aux années précédentes.

A noter la variété des genres : il n'y a pas que des drames à La bobine. Sont présents les comédies dramatiques mais aussi trois films d'animation, des thrillers, des romances... et le documentaire qui prend toujours plus d'importance.

▪ **Bilan des fréquentations 2019 - 2020**

La sélection de la saison a été vue lors des séances de La bobine par 8578 spectateurs.

A cela s'ajoutent 3678 spectateurs qui ont vu cette sélection à d'autres séances que celles du lundi ou du jeudi soir. Malgré la pandémie, ce chiffre est supérieur à celui de l'an dernier parce que le nombre de sorties nationales sélectionnées a été triplé et de fait, le premier trimestre a connu un certain succès.

▪ **Adhésions 2019 - 2020**

La grande majorité des 958 adhérents de cette année vient de Chalon/S et des communes du Grand Chalon mais pas que puisque 20 % des adhérents viennent d'autres communes de Saône-et-Loire voire de Bourgogne-Franche-Comté.

▪ **Invités et soirées spéciales**

Dix-huit invités ont été accueillis durant cette saison : six réalisateurs dont Alain Cavalier qui a toujours grand plaisir à venir à Chalon, deux distributeurs, un comédien, un critique de cinéma et une cheffe opératrice ; mais aussi une délégation de l'APPT (Association des personnes de petite taille), une autre de l'administration pénitentiaire et un doctorant en sciences politiques.

Sept films ont été projetés en avant-premières et six en sorties nationales.

Les soirées spéciales ont proposé divers thèmes : Lumières d'Asie, cinéma d'animation, Mexique...

Outre la participation de La bobine au festival Télérama et au festival Chefs Op, d'autres partenaires se sont joints à La bobine : Le Grand Chalon (CRR et Service santé handicap), l'Espace des Arts (Festival Instances), l'IUT, La Mandragore, Diversité Bourgogne-Franche-Comté et l'Institut français pour la justice restaurative

▪ **Pas d'intervention de l'assemblée sur le rapport d'activités**

▪ **Vote du rapport d'activités**

Nombre de votants au moment du vote : 35 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 35.

**Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.**

**RAPPORT FINANCIER** (Jean Sémon)

▪ **Dépenses et recettes de la saison 2019/2020**

DÉPENSES		RECETTES	
Administration	3 406	Adhésions	13 885
Communication	2 482	Soirées spéciales	1 103
Contacts avec les professionnels	1 676	Subventions et mécénat	7 435
Soirées spéciales	8 016	Autres	627

<b>Sous total ‘ Programmation Ordinaire ‘</b>	<b>15 580</b>	<b>‘ Programmation Ordinaire ‘</b>	<b>23 050</b>
Communication	7 148		
Frais des intervenants	925		
Dotation à la nouvelle association	6 150	Subventions et mécénat	9 725
<b>Sous total ‘ Festival Chef Op’ ‘</b>	<b>14 223</b>	<b>‘ Festival Chef Op’ ‘</b>	<b>9 725</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 803</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 775</b>

Les mesures sanitaires de fermeture des salles de projection à la mi-mars 2020 ont totalement modifié les prévisions budgétaires :

1. Programmation ordinaire : maintien des recettes et des dépenses
  - Le nombre des adhérents est préservé : 958 adhésions apportant 13 885 €
  - Les subventions et aides sont au niveau habituel : 7 435 €
  - Les dépenses ordinaires sont équivalentes à celles de la saison précédente : on notera les 8 016 € des 15 soirées spéciales données en seulement 6 mois,
2. Festival ‘ Chef Op’ ‘ : année spéciale pour la Bobine qui soutient le Festival et son association nouvellement créée
  - Subventions et mécénat : recettes recueillies 9 725 €
  - Dépenses de communication (reprographie) et frais divers : 8 073 €
  - Aide à la trésorerie de la nouvelle association votée par l’AG 2019 : 6 150 €
3. L’excédent budgétaire de la saison est de 2 972 € et le niveau de la trésorerie se monte à 25 256 €
4. On remerciera la ville de Chalon pour les prestations gratuites (valorisées 2 018 €) sous forme de prêt de salle et travaux divers.
5. Les aides en nature des adhérents n’ont pas été évaluées.

▪ **Pas d’intervention de l’assemblée sur le rapport financier**

▪ **Vote du rapport financier**

Nombre de votants au moment du vote : 35 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 35.

**Le rapport financier est adopté à l’unanimité.**

**PROJETS SAISON 2020 – 2021 (Chantal Thévenot)**

▪ **Programmation**

Le début de saison a déjà vu deux jeunes comédiens à l’occasion de la projection du film *A l’abordage*.

La pandémie a stoppé les projections et rend bien incertaine la suite de la programmation. Il faut espérer pouvoir suivre le prochain festival Télérama avec sept films prévus en avant-première.

Parmi les invités potentiels est envisagée la venue du réalisateur du film *Terre des hommes* qui a été tourné en Bourgogne.

Une séance avec deux films à tarif très réduit et verre de l’amitié sera proposée à tous les adhérents ayant repris leur carte lors de la saison 2020/2021, dès le retour à la normale.

▪ **Salle de projection**

Suite à des problèmes de chauffage au cinéma Axel, La bobine a accepté d’être hébergée au multiplexe Mégarama, ceci en attendant la rénovation d’un cinéma de centre-ville.

## ▪ Interventions sur les projets saison 2020-2021

Isabelle Sagnol demande s'il est envisagé de faire venir un public plus jeune en projetant certaines séries. Chantal Thévenot répond que cela n'est pas envisagé pour l'instant mais que le cinéma qui s'ouvrira en centre-ville aura une salle labellisée « Jeune public ». Thomas Graux précise que la labellisation exige une diversité de films et qu'il faudra attendre un peu avant de l'obtenir mais, d'ores et déjà, Mégarama participe au festival Télérama Junior.

Maryvonne Boguet, sensible à la détresse des étudiants en ces périodes de confinement, demande si La bobine ne pourrait pas offrir des places de cinéma à quelques étudiants nécessiteux. Thomas Graux répond que Mégarama a déjà pensé à un Pass culture qui pourrait peut-être répondre en partie à cette demande. Il reste à diffuser l'information auprès des jeunes en question. Chantal Thévenot ajoute que La bobine pourra y réfléchir et prendre en charge des étudiants sur une soirée par exemple. Elle assure déjà une rencontre avec les étudiants de l'IUT au lendemain de la soirée courts métrages. Janick Leconte évoque l'existence d'une commission « Jeunes » à La bobine en lien avec le lycée Mathias, le fait que l'information en direction des établissements scolaires est une activité compliquée et pense qu'il faudrait prévoir des projections l'après-midi. Ce dernier point ne présente pas de problème pour Thomas Graux.

Jacqueline Marlot relève que 337 adhérents de l'an dernier ne se retrouvent pas cette année et pense qu'il faudrait trouver des solutions pour les faire revenir à La bobine. Chantal Thévenot sait que certains ne prendront pas leur carte tant qu'il ne sera pas possible de revenir au cinéma dans des conditions normales.

Pascal Le Rudulier demande comment se font les choix de films pour la programmation et s'ils sont faits en fonction des vœux d'adhérents. Chantal Thévenot indique que les films sont visionnés bien en amont en accord avec les distributeurs et choisis en CA puis soumis au programmateur de Mégarama. Il est toujours possible à un adhérent de faire part de ses suggestions. Laurence Vincent évoque les suggestions faites au retour de festivals et les bons rapports que Chantal entretient avec les distributeurs.

## BUDGET PRÉVISIONNEL (Jean Sémon)

### ▪ Budget prévisionnel 2020/2021

DÉPENSES		RECETTES	
Administration	2 800	Adhésions	11 000
Communication	2 800	Soirées spéciales	1 300
Contacts avec les professionnels	2 400	Subventions et mécénat	6 300
Soirées spéciales	11 500	Autres	900
<b>TOTAL</b>	<b>19 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 500</b>

Ce projet de budget présenté au mois de septembre est devenu obsolète, une mise à jour à la date de l'AG est illusoire ...

## QUESTIONS DIVERSES

- Pas de questions de la part de l'assemblée

## RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.A. (Jean Sémon, responsable du vote)

### ▪ Membres du C.A. sortants

Marie-Anne Lerat, Chantal Thévenot et Françoise Villière pour fin de mandat.  
Pascal Sagnol et Jean-Luc Chemorin pour démission.

### ▪ Appel à candidature

Se portent candidats : Patrick Lanoye, Didier Marcant, Françoise Villière, Marie-Anne Lerat et Chantal Thévenot.

## ▪ Présentation des candidats et des raisons de leur candidature

Patrick Lanoye, après avoir été occupé par la médecine dix heures par jour, a toujours gardé de l'intérêt pour les arts sauf la danse et l'opéra. Aujourd'hui, après réflexion et de chaleureuses pressions, il pense qu'il pourrait « aider à tourner la manivelle de La bobine ».

Didier Marcant, ancien de chez Kodak, à la fabrication de pellicules et à la retraite depuis 10 ans, a toujours été intéressé par le cinéma. Etudiant, il a animé un ciné-club. Il présente sa candidature parce que, aimant le cinéma il veut « avoir un contact différent avec celui-ci » et parce qu'il a aussi de « l'admiration pour les films de La bobine ».

Françoise Villière renouvelle sa candidature parce qu'elle connaît bien le fonctionnement de l'association et qu'à la fin de la pandémie, « un travail de remobilisation des adhérents sera nécessaire ».

Marie-Anne Lerat renouvelle sa candidature en espérant revoir la réouverture des salles. Elle pense se servir de l'énergie non dépensée en ce moment pour assurer la rentrée de la bobine en « restant une petite main utile ».

Chantal Thévenot reprend un nouveau mandat car elle veut arriver à l'ouverture d'un cinéma Art et Essai en centre-ville et « faire profiter La bobine des bonnes relations [qu'elle] entretient avec les distributeurs de ces films Art et Essai ».

## ▪ Résultats du vote électronique

Nombre de votants : 33 ; bulletin blanc : 0 ; bulletin nul : 0 ; exprimés : 33

Ont obtenu :

Patrick Lanoye : 32 pour, 1 abstention.

Marie-Anne Lerat : 30 pour, 3 abstentions.

Didier Marcant : 32 pour, 1 abstention.

Chantal Thévenot : 32 pour, 1 abstention.

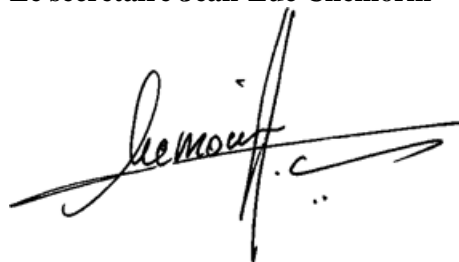
Françoise Villière : 32 pour, 1 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie les participants et lève la séance à 20h20.

**À Chalon-sur-Saône, le 22 mars 2021**

**Le secrétaire Jean-Luc Chemorin**

**Vu, la présidente Chantal Thévenot**



P.S. : Suite à un problème technique qui ne lui ont pas permis de suivre la visioconférence, Bénédicte Mosnier, adjointe au maire en charge de la culture de la ville de Chalon-sur-Saône à fait parvenir à la présidente de La bobine le courriel suivant :

« C'est avec regret que je n'ai pas pu vous rejoindre par le bien de Zoom pour assister à l'Assemblée Générale de La Bobine. Je vous remercie de votre e-mail, vous n'êtes absolument pas responsable de ce contretemps, ce sont les aléas de la technologie, indispensable de nos jours mais qui, parfois, nous met à l'épreuve. Ce sera avec plaisir que je serai présente à d'autres rencontres pour vous retrouver et nous permettre d'échanger sur divers sujets. Je vous souhaite, ainsi qu'à tous les membres de La Bobine, de poursuivre votre investissement, vos projets en gardant tout le dynamisme qui vous caractérise. Recevez, Chère Madame, mes salutations cordiales. »